



COMMUNE DE LA TRANCHE SUR MER (85)



PLAN VERT COMMUNAL

CONTRAT ENVIRONNEMENT LITTORAL

2012 / 2013



MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'ÉTUDE :

COMMUNE DE LA TRANCHE SUR MER

MR SERGE KUBRYK, MAIRE

RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

85360 LA TRANCHE SUR MER

PROCÉDURE ADAPTÉE SELON L'ARTICLE 28 DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS

PARTIE I - DIAGNOSTIC PAYSAGER

SITUATION.....	P4
FORMATION DU PAYSAGE.....	P5
GEOLOGIE.....	P7
DYNAMIQUE PAYSAGERE.....	P8
STRATES.....	P10
ENTITES PAYSAGERES.....	P14
PATRIMOINE BATI ET VERNACULAIRE.....	P24
ESPACES NATURELS.....	P26
ZONES HUMIDES.....	P28
CORRIDORS ECOLOGIQUES	P29
DIAGNOSTIC ESPACES PUBLICS.....	P30
DIAGNOSTIC LIAISONS.....	P37
MODE DE GESTION DES ESPACES.....	P44
MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS.....	P50
SYNHESE DU DIAGNOSTIC.....	P53

PARTIE II - ORIENTATIONS

STRUCTURES ET LIAISONS.....	P55
ENTITES PAYSAGERES.....	P56
TYPLOGIES VEGETALES.....	P65
CHARTRE VEGETALE.....	P66
CHARTRE MATERIAUX.....	P68
CHARTRE CLOTURES.....	P70
CHARTRE MOBILIER.....	P73
SIGNALÉTIQUE.....	P75
PLANTES ALLERGISANTES.....	P76
NORMES INSERTION DES CAMPINGS.....	P77

PARTIE III - PLAN D' ACTIONS

SITES DE PROJETS.....	P78
FICHE ACTION QUARTIER DU CHIQUET.....	P79
FICHE ACTION AVENUE SAMSON.....	P81
FICHE ACTION ENTREE DE VILLE CENTRE COMMERCIAL.....	P83
FICHE ACTION PARKING INONDABLE GRIERE.....	P85
FICHE ACTION AVENUE SAINTE ANNE.....	P86
FICHE ACTION NOUVEAU GIRATOIRE TERRIERE.....	P87
FICHE ACTION AIRE D'ACCUEIL BELLE HENRIETTE.....	P88
FICHE ACTION CHARTE CAMPINGS.....	P89
FICHE ACTION PARKING PLAGE TERRIERE.....	P91
FICHE ACTION ENTREE VILLE LES ROUILLERES.....	P93

PARTIE IV - PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE

TRAME VERTE TRAME BLEUE.....	P95
CODIFICATION DES ESPACES.....	P96
POINTS ENTRETIEN ELEVE.....	P97
AMBIANCE CENTRE BOURG.....	P98
AMBIANCE PERI-URBAINE.....	P99
AMBIANCE NATURELLE.....	P100

ANNEXES

ZONAGE PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE HAUTE DEFINITION (FORMAT A0)
COMMUNICATION GENERALISTE OBJECTIFS PLAN VERT (FLYER A5)
COMMUNICATION A DESTINATION DU BULLETIN MUNICIPAL
CHARTES PAYSAGERES POUR DIFFUSION AUX ADMINISTRES SELON BESOINS
VOLET SIG (CF RENDU 2D3D.GIS / MARCHÉ DISSOCIÉ)



La commune de La Tranche-sur-Mer est située sur la Côte de Lumière, face à l'Ile de Ré. La station accueille jusqu'à **100 000 touristes en été**.

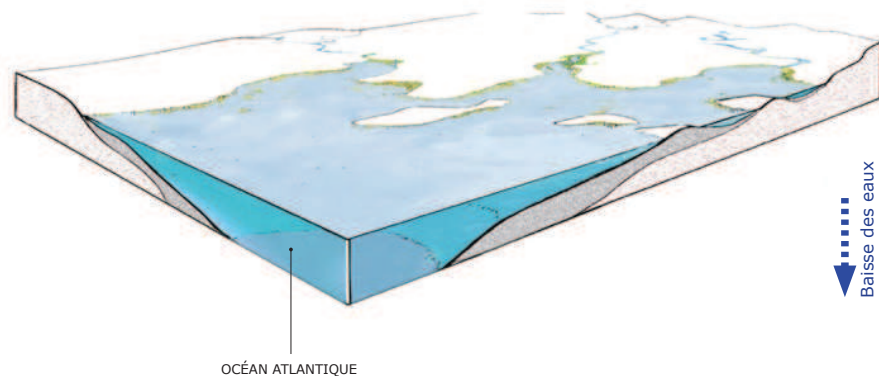
Le littoral rocheux offre de belles plages de sable. Il est séparé de l'intérieur des terres par un **cordon de dunes** presque continu et boisé de pins. A l'intérieur, on distingue une **bande de terre**, souvent marécageuses comme le **Marais poitevin**. Cette bande littorale fait la transition avec l'arrière-pays vendéen, plateau peu élevé (30 à 70m d'altitude) au relief mou et peu différencié.

POPULATION : **2 702 hab.** (2008). Multiplié par 50 l'été

SUPERFICIE : 17,63 km²

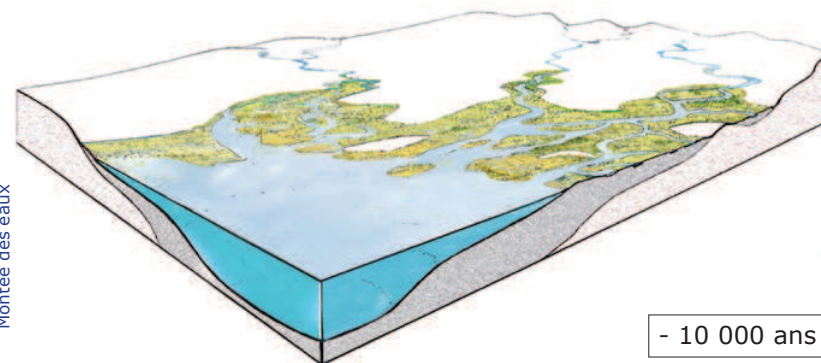


- 80 000 ans



OCÉAN ATLANTIQUE

La **dépression du marais poitevin** doit son origine à l'**érosion d'un vaste plateau calcaire**. L'importante baisse du niveau marin qui survient **entre 80 000 et 10 000 ans** avant notre ère. Les forts cours d'eau érodent les terrains superficiels et mettent à jour les formations géologiques qui composent le sous-sol et les plaines côtières du marais poitevin. Il s'agit de **formations calcaires et marneuses**, datant de 150 à 200 millions d'années. Les formations plus tendres s'érodent plus vite, formant progressivement une vaste cuvette.



- 10 000 ans

Il y a environ **10 000 ans**, le processus s'inverse. Le niveau des mers amorce une lente remontée. L'océan investit cette vaste cuvette. La **dépression se transforme en golfe**.

La remontée du niveau des mers conduit au comblement progressif du golfe, dit « Golfe des pictons ». Les cours d'eau et les **courants marins drainent leurs alluvions et sédiments**. Plusieurs types de dépôts recouvrent le sous-sol marno-calcaire et comblent la cuvette :

- le bri : actuelles vases de la baie de l'Aiguillon.
- la tourbe : sols argilo-humifères très fertiles des terrains de la Venise Verte notamment.
- les cordons littoraux sableux : les différents **courants** qui parcouraient le golfe et la houle ont conduit à l'accumulation d'un **long cordon sableux** au nord-nord ouest de la Baie de l'Aiguillon.

Source : association EVAIL

Histoire récente



Plages de sables de la Tranche sur Mer



Formation dunaires récentes de la pointe d'Arçay

XVIII^{ème} Siècle

Dune de la Tranche sur Mer - Carte de Cassini

les dunes de la Tranche à l'extrémité de la pointe d'Arçay forment un ensemble de largeur très variable mais à peu près continu. Il s'agit de **dunes très récentes**, en particulier dans le Sud de la pointe d'Arçay où elles se présentent en une série harmonieuse où **chaque cordon dunaire marque une étape de la progression** de la flèche par crochets successifs. La dune bordière, en voie de remaniement constant, longe la plage et traduit dans son évolution les vicissitudes de l'équilibre de la plage adjacente.

D : dunes très récentes

Jz : calcaire graveleux à spongiaires

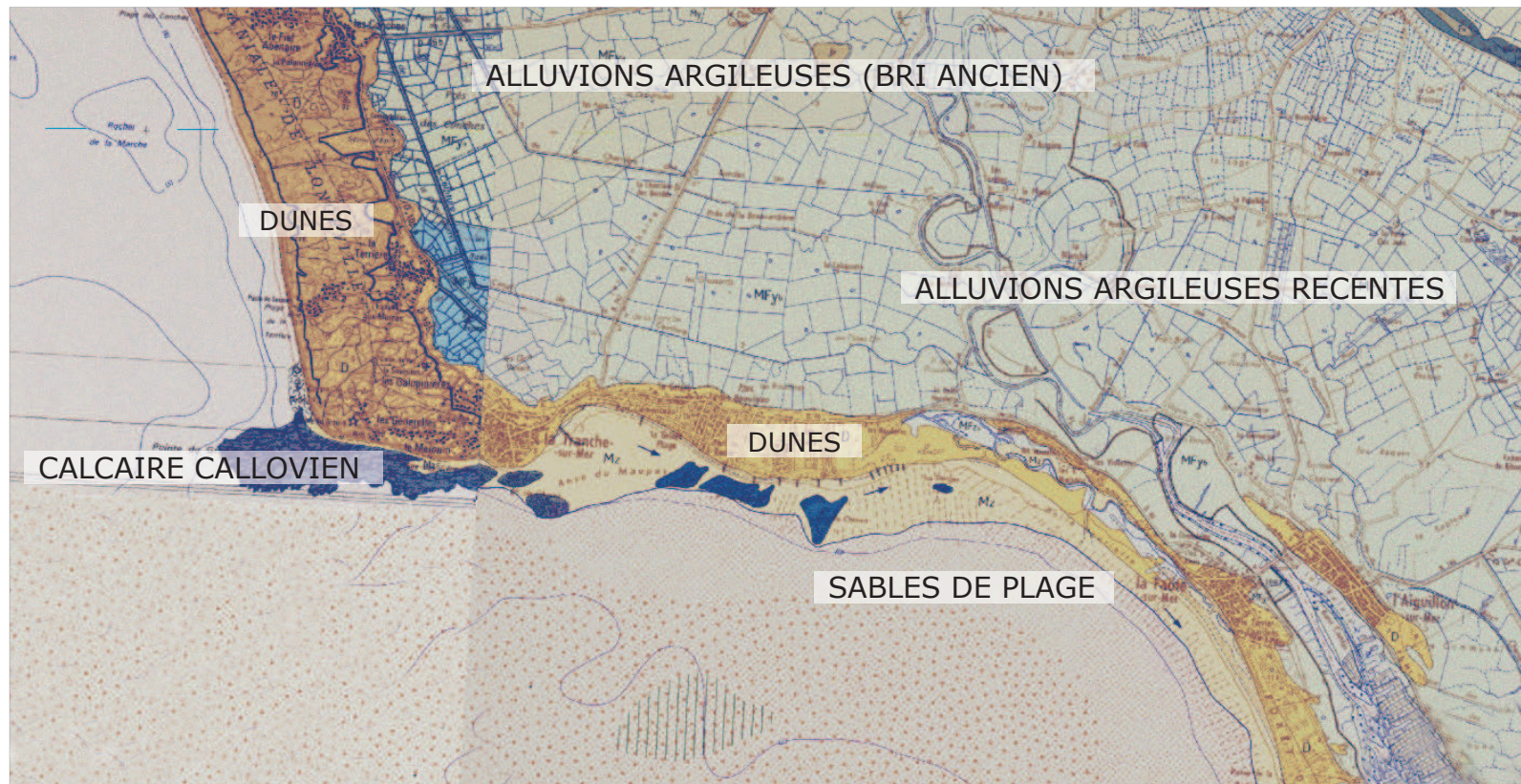
J3c : calcaire callovien supérieur formant soubassement du Cap-du-Cou. Assise carbonatée renfermant des fossiles

MFya : alluvions argileuses bleues ou vertes (bri ancien)

MFyb : alluvions argileuses brunes (bri ancien)

MFza : alluvions argileuses des schorres (très récent)

Mz : cordons littoraux, sables de plages localement remaniés par le vent

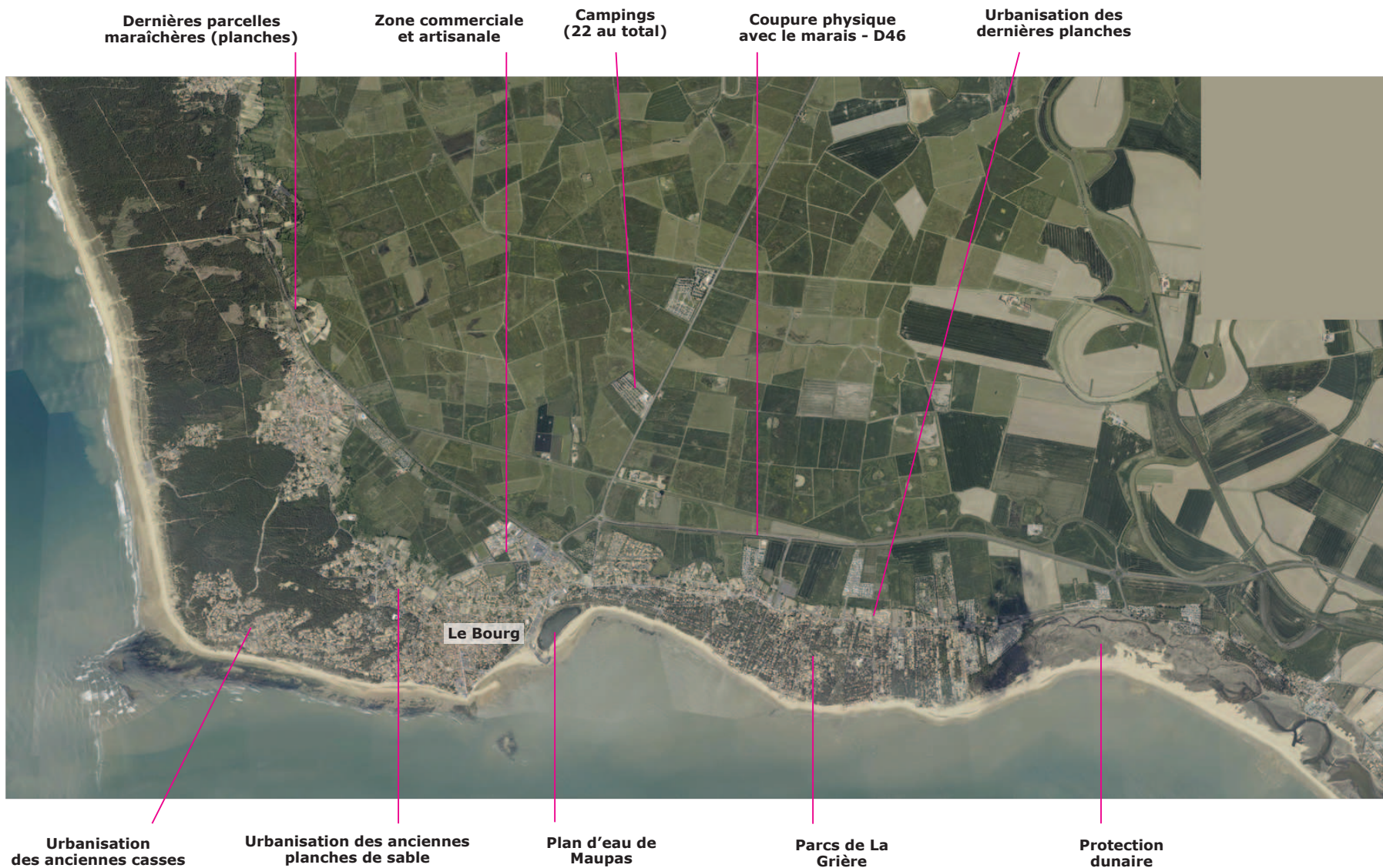


Le dernier niveau repéré sous le sable de plage forme une couche noire argilo-sableuse d'**aspect tourbeux qui sont celles d'un ancien marécage d'eau douce** installé dans une zone déprimée où arrivaient des sables. **L'étude pollinique de ces argiles sableuses noires** indique une domination des plantes herbacées, presque exclusivement représentées par des chénopodiacées. Autres essences représentées: **Pin (65%), chêne (19,6%), Noisetier (10,5%), Tilleul (2,2%), Bouleau, (1,5%), Aulne (0,7%).**

1950 : FRONT DE MER EN CHANTIER (DETRUIT PAR LES ALLEMANDS PENDANT LA GUERRE) - ABSENCE DE COMMUNICATION AISEE AVEC L'EXTERIEUR - AGRICULTURE DE PETITS PROPRIETAIRES (MARAICHAGE, PLANTES A BULBES, VIGNE) - PAYSAGE «LITTORAL - MARAIS - JARDINS» - DEVELOPPEMENT DES BAINS DE MER



2012 : ECONOMIE TOURISTIQUE : URBANISATION PAVILLONNAIRE - 86% DE RESIDENCES SECONDAIRES - CONTOURNEMENTS ROUTIERS -
 REGRESSION DU «MONDE AGRICOLE» SAUF DANS LE MARAIS : GRANDES CULTURES ET HERBIVORES





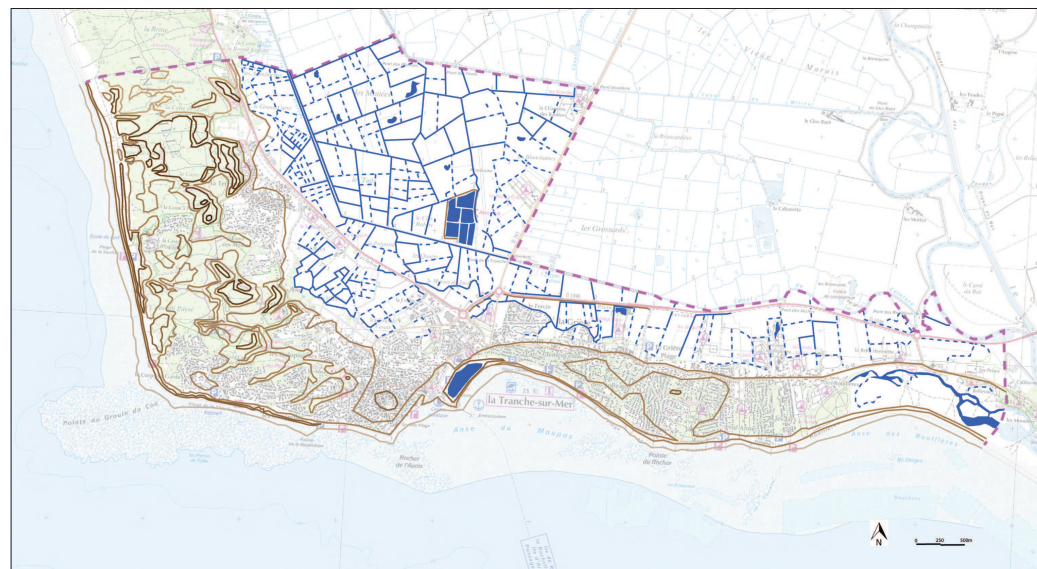
TOPOGRAPHIE

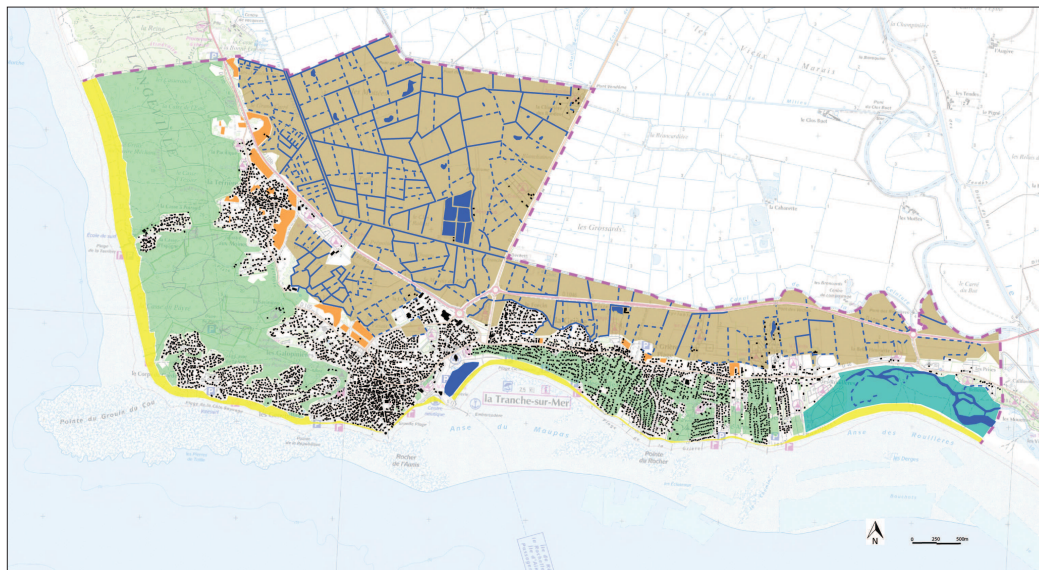
La topographie communale est **globalement très modérée**, le point culminant à l'ouest du bourg étant à 21 m. Les dunes de la forêt de Longeville présentent le plus de variations topographiques. Plus on va **vers l'est, plus les dunes s'adoucissent** et baissent en altitude jusqu'à 5m en moyenne. L'arrière-pays constitué de **marais** constitue la partie la **plus plane et basse** avec environ 2 à 3m d'altitude.

HYDROGRAPHIE

Le réseau principalement alimenté par les **affluents du Lay** (canaux de ceinture et du Milieu) qui se jette plus au sud dans l'océan Atlantique. Le marais est de type **marais desséché**, les niveaux d'eau, sont maintenus par le biais d'ouvrages hydrauliques en fonction des saisons.

Les **sources venant de la dune** et qui s'écoulent vers le marais alimentent les anciennes **planches** où le sable reste frais.





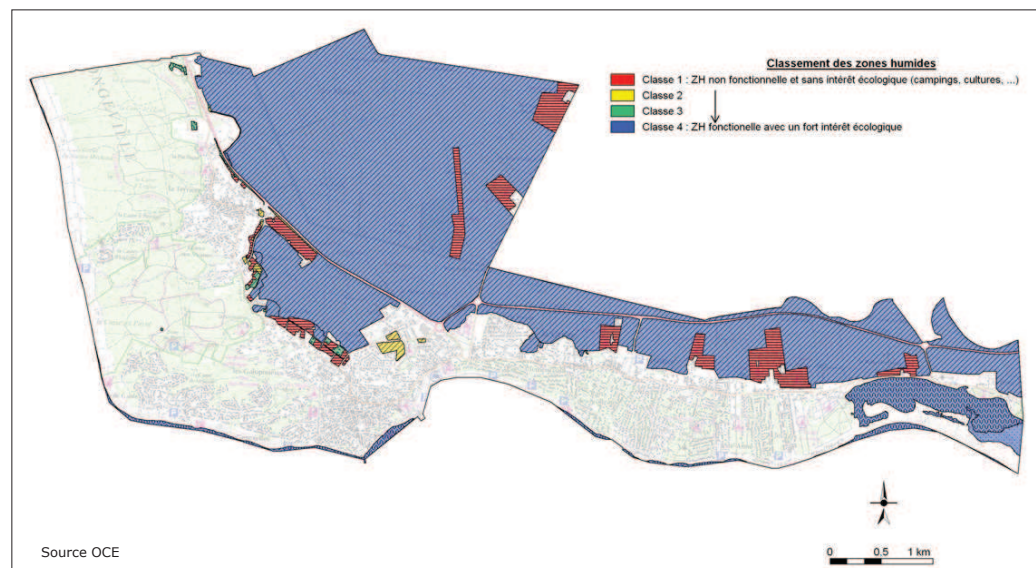
MILIEUX, VÉGÉTATION

A l'ouest, un **cordon dunaire boisé** est composé à plus de 60% d'une futaie de **pins maritimes** et plus ponctuellement de chêne vert, de chêne pédonculé, de robinier. Les **parcs de la Grière** offrent une continuité boisée de pins maritimes au littoral. Immensité horizontale, le marais desséché se compose de **grandes prairies ou de cultures**. La **lagune de la Belle-Henriette** d'environ 200 hectares issue de l'ensemble du Marais Poitevin est tout à fait remarquable par son patrimoine biologique.

ZONES HUMIDES

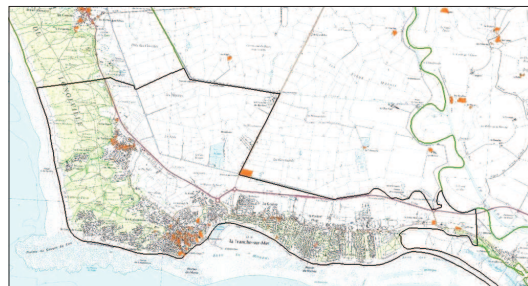
Les **zones humides les plus sensibles comprennent la totalité du Marais** (hors campings et aéroport) ainsi que la **lagune de la Belle Henriette** et la fine frange littorale.

Certaines zones se trouvant directement en connexion avec la zone humide du Marais Poitevin sont considérées comme ayant un fort intérêt car elles assurent une **continuité écologique** globale reliée au contexte (cf carte des corridors écologiques)

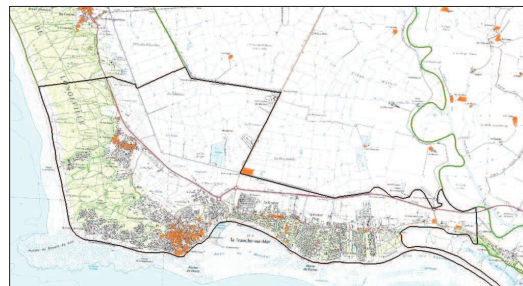


Source DREAL

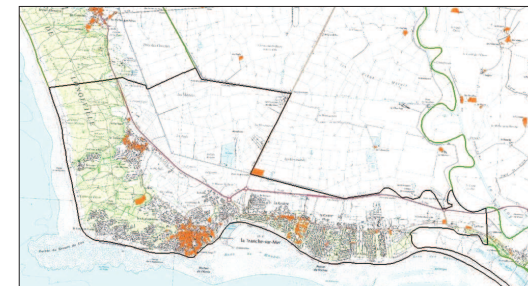
PARCELLES CONSTRUITES



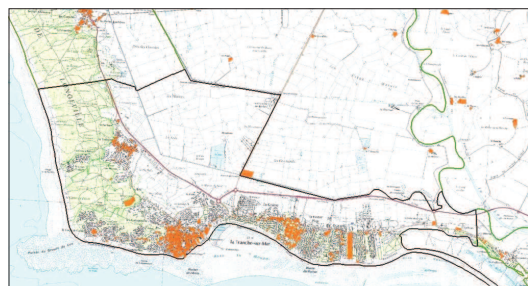
1902 Développement des bourgs



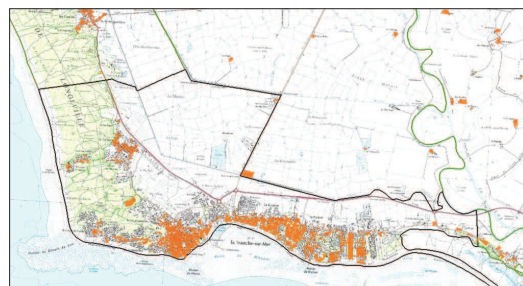
1932



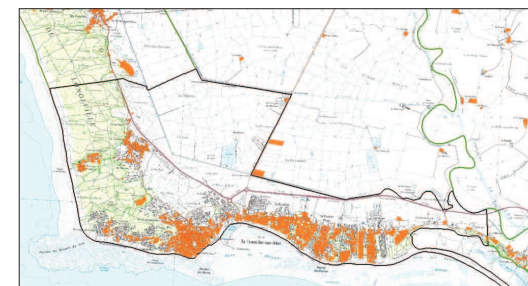
1948



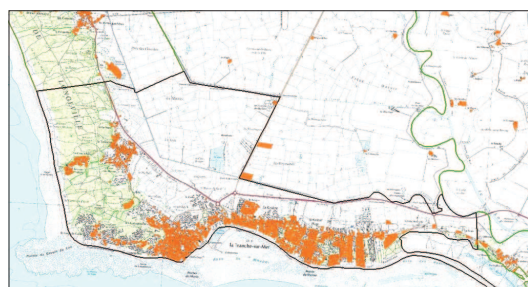
1957



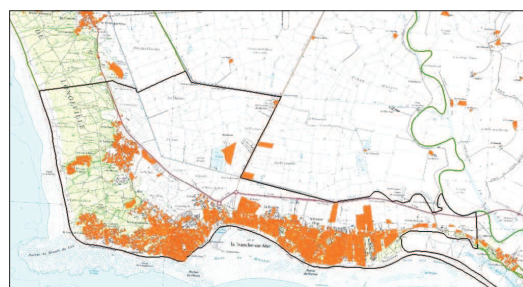
1965 Développement des quartiers est



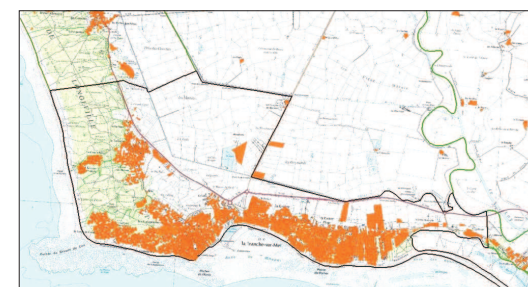
1973



1982



1992 Développement des quartiers ouest

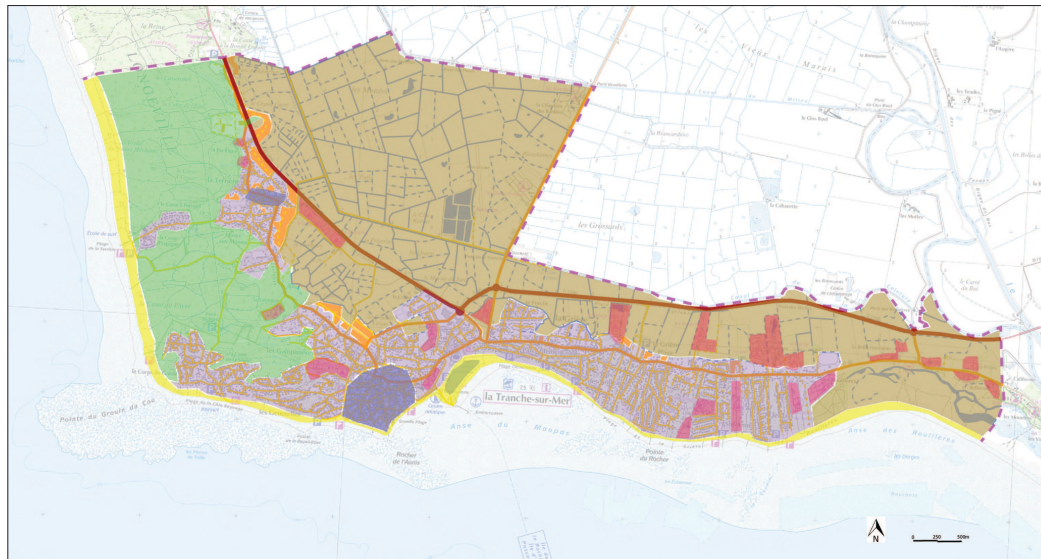
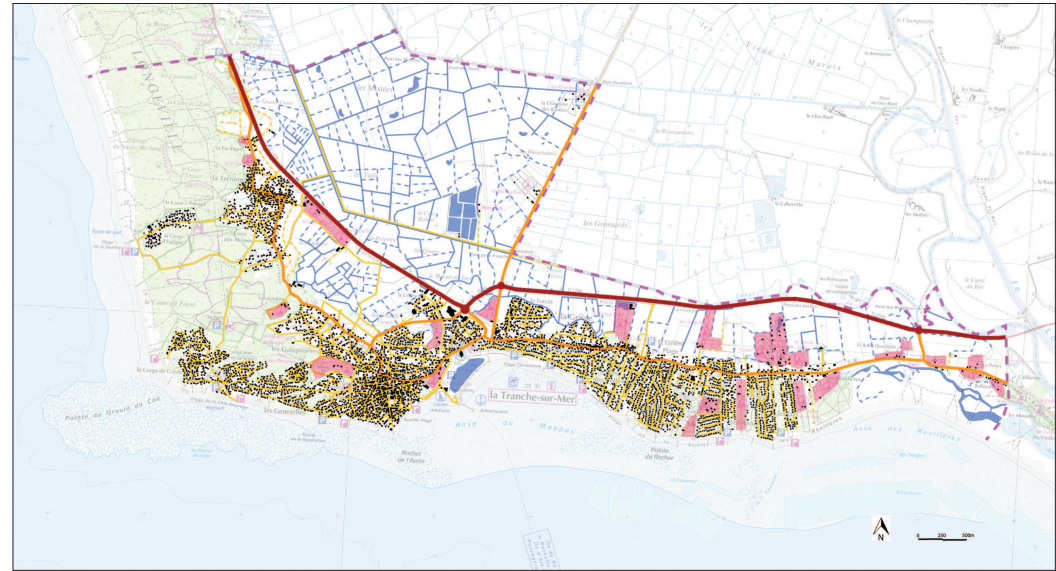


2008

Source DREAL

URBANISATION - RÉSEAU VIAIRE

Une **liaison rapide (D 1046 - D 105b)** traverse la commune d'est en ouest, permettant de lien entre les communes littorales riveraines. Situées à **l'interface avec le marais**, des voies secondaires irriguent la partie urbanisée et distribuent des **accès parfois plus confidentiels aux plages**. Le marais propose un **réseau de chemin** tandis que la dune offre de multiples **sentes piétonnes**.



CARTE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES

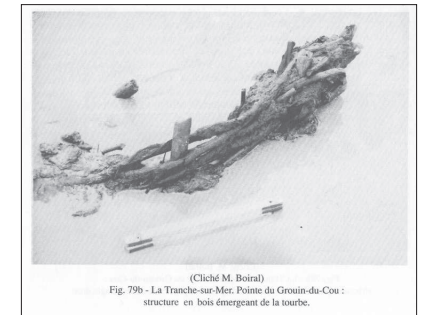
- Plages - littoral
- Bois et forêt domaniale
- Marais poitevin
- Planches - jardins vivriers
- Centres urbains anciens
- Péri-urbain (après 1945)

Avant que l'économie touristique ne prenne l'avantage, le littoral tranchais était une **ressource importante** pour les habitants : **poissons, coquillages, goémon** ...

Au niveau de la Belle-Henriette, le littoral donne à voir une **activité conchylicole** qui perdure, elle est accompagnée d'une forte tradition de **pêche à pied**, aujourd'hui prisée par les touristes.



La Tranche est séparée de l'Île de Ré par un bras de mer peu profond. A la **Pointe du Grouin-du-Cou**, moins de 10m d'eau recouvre le banc rocheux, site privilégié pour les **écluses à poissons** dont l'une très ancienne est en cours de réhabilitation.

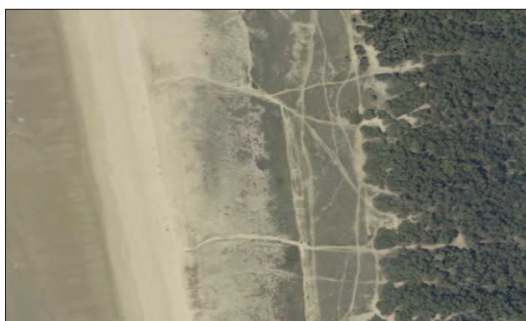


Le littoral est aujourd'hui tourné **vers le tourisme**. Les activités qui en découlent sont nombreuses : nautisme, bains de mer, kitesurf... mais bien souvent **saisonniers**.





Les récentes tempêtes et **attaques de l'océan** ont fait **reculer la dune** mobile de plusieurs mètres. Dans la partie sud de la commune (à la Grière particulièrement), la dune mobile est très réduite et la protection naturelle qu'elle offrait doit être compensée par des **aménagements de défense contre la mer «en dur»**. Cette partie du littoral poursuit son évolution vers une plus grande anthropisation.



La dune grise est elle **très fréquentée en saison** touristique et donc parfois endommagée comme près des parties boisées. Souvent, des **accès ont été aménagés**, à la Grière par exemple.





Les premiers **ensemencements de pin** maritime ont débuté en **1836** pour éviter l'ensablement de l'arrière-pays. La répartition des essences est la suivante : pin maritime (76%), **chêne vert (10%)**, robinier (9%), chêne pédonculé (2%), autres (3%).



La fréquentation est concentrée pendant les deux mois de l'été le long des accès plages et près des zones d'urbanisation. **Certains ensembles sont remarquables comme celui des parcs de La Grière.** A l'ouest de la commune, les franges boisées peuvent apparaître plus clairsemées.



De qualité parfois inégale, les **boisements les plus précieux** (pousse lente) sont issus de la série du chêne vert comme dans le **parc des anciennes Floralies** aujourd'hui en régénération naturelle car en friche.





A la parfaite platitude du sol répond l'ampleur de ciels immenses. Le dégagement de l'espace offre aux regards un **paysage de plaine**, apaisant. Les canaux forment une ossature technique du territoire et participent à sa **dimension sensible**. Les bords de route sont parfois plantés de rares peupliers ou de saules qui se dressent à l'horizon.



Dès sa création par l'homme, la **vocation du marais desséché est l'exploitation agricole** : cultures céréalières, élevage bovin, prairies (majoritaires à La Tranche). Le travail paysager à effectuer semble se situer aux **franges de l'urbanisation** où les «raccords» sont maladroits.



La lagune (localement la «casse») de la Belle-Henriette est majoritairement située sur le **Domaine Public maritime**. Elle fait partie de l'ensemble naturel du Marais Poitevin. La superficie du secteur lagunaire est d'environ **200 hectares (sur deux communes)**. Depuis des années, la lagune a été au coeur de divers projets d'aménagement type parc de loisirs ou projet aquacole.

En **2000**, la commission départementale des sites de Vendée approuve le classement de l'ensemble de la lagune et les dunes de la Belle Henriette en **espace remarquable relevant des dispositions de l'article L. 146-6 de la loi Littoral**. Les aménagements possibles y sont donc extrêmement limités.



La lagune se trouve à un **stade transitoire entre un milieu marin semi-lagunaire fortement soumis aux marées et un état plus stable de milieu marécageux terrestre**. Ce stade transitoire explique l'originalité et la rareté d'un tel milieu. La lagune présente, par ses microreliefs, ses sols sablo-vaseux, sa salinité variable et son régime des eaux, tout cela sur une surface relativement réduite, une **grande diversité de milieux** (saumâtres, sableux, argileux, hygrophiles, mésophiles, xérophiles...).



Autrefois coincée entre la terre du Marais au nord, où l'on pratiquait l'élevage, et la mer au sud et à l'ouest dont on tirait des profits substantiels mais annexes, l'agriculture Tranchaise a toujours eu recours aux **micro-exploitations** de petits propriétaires : **travail dans les casses** (clairières agricoles incluses dans la forêt) ou les **planches** (jardins jouxtant les villages, au contact des marais).

Anciennement, la relation d'égalité était fondée sur l'orgueil partagé d'être **tous propriétaires**. Entre la Terrière et le bourg : ces «planches» de **sable frais sont alimentées en eau par les sources venant de la dune** et qui s'écoulent vers le marais. Dans le creux de ces cuvettes, l'alluvion allégée par le sable permet encore aujourd'hui une culture très productive. Parcelles situées en zones humides, ce sont des paysages extrêmement **fragiles** qui font aussi l'**identité Tranchaise**.





Malgré les **lourds bombardements** qu'a subis la commune pendant la dernière guerre, la physionomie de **bourg compact** reste prégnante. Ruelles, venelles, bâti dense, La Tranche offre un paysage **urbain organique** qui offre au promeneur de belles surprises, du centre touristique piéton aux faubourgs de la première couronne.



Le traitement urbain reste **majoritairement minéral**, mais certaines rues récemment rénovées font place au végétal (jardinières maçonnées). **L'automobile reste très présente** posant des problèmes de stationnement en haute saison. L'élargissement des espaces de liaisons douces pourrait parfois permettre un **partage plus équitable de l'espace**.





Village éloigné du rivage pour **se protéger des vents**, La Terrière garde le charme historique d'un urbanisme en symbiose avec le milieu, blottie derrière les dunes. L'**habitat plus récent a tendance à rompre avec cette typologie** en proposant des densités plus faibles.



Le phare est un quartier plus récent composé essentiellement de maisons individuelles sur des parcelles assez grandes. L'**étalement urbain est typique des années 80**. L'espace dédié à l'automobile y est prépondérant malgré les zones 30.





La Grière présente des **facettes paysagères variées**. Les larges avenues minérales (RD46) engorgées l'été contrastent avec l'**ambiance sereine que dégagent les parcs**, généreusement plantés de pins qui font l'identité de ce paysage remarquable. **Se repérer** depuis la RD46 pour entrer dans les parcs n'est pas aisé, ceux-ci étant **dessinés en impasse**, les déplacements s'en trouvent augmentés, surtout à l'est.



Certains quartiers récents n'accordent qu'une place mineure au végétal tout en conservant des gabarits de **voirie très larges**, au détriment des trottoirs et/ou pistes cyclables.

Un travail intéressant pourrait être effectué sur les **franges et clôtures de camping** qui ont un fort impact sur le paysage, à plus ou moins grande échelle.





Les quartiers d'activités et de commerce vont de pair avec une économie touristique comme celle de la Tranche. Néanmoins, surtout si celles-ci sont situées en entrée de ville, **l'impact paysager est fort depuis les grands axes** : RD 46, RD 105b. En bordure du marais, les volumes architecturaux sont visibles et forment un horizon assez brut.



L'activité se retrouve plus ponctuellement le long de la RD 46 à l'approche du Mau-pas. La large part consacrée aux **surfaces imperméabilisées produit un caractère routier** qui n'annonce pas vraiment l'urbain de centre bourg, ni le littoral tout proche.





L'Eglise



Hôtel de style mauresque



Le phare



Grange en centre-bourg



Ancienne villa à La Grière



Vieux moulin



Fontaine ferrugineuse restaurée



Petite grange à La Terrière



Tourelle avec vue panoramique



Mur en moellons



Mur en moellons enduit à la chaux



Puit restauré



Puit restauré (espace privé)